

**4 Économie**

**A la découverte des investissements d'Olam**

**Les grandes avancées du programme Graine à Ndendé**

**Innocent M'BADOUMA**  
Mouila / Gabon

*Dans le chef-lieu de la Dola, l'expérience de la palmeraie coopérative progresse à grands pas : 7 500 hectares ont déjà été plantés. Quant au manioc, les premières récoltes sont commercialisées. Dans les deux cas, des réunions seront nécessaires entre Sotrader et coopérateurs, pour plus d'efficacité dans l'exécution du programme Graine.*

**ALORS** qu'il se limitait à la production agricole vivrière (banane, manioc, piment) dans les autres départements du Gabon, dans la Dola (Ndendé), en plus du manioc produit par cinq coopératives, le programme Graine a aussi tenté l'expérience de la production à grande échelle du palmier à huile par les coopératives. Leurs plantations couvrent 7500 hectares, divisés en deux lots : Ferra et Nanga. « *Mettant en avant ses missions de société citoyenne, c'est la Société de transformation agricole et de développement rural - Sotrader - qui conduit les travaux pour le compte des sociétés coopératives* », explique Nina Koubahangoue, manager responsabilité sociale de l'entreprise chez Olam/Sotrader.



**Le rond-point de Ndendé, désert, de nombreux jeunes étant occupés dans les plantations.**

La Sotrader est une filiale du Groupe Olam, cofondée pour gérer les opérations du programme Graine. Sur la concession forestière de 30 000 hectares accordés par l'Etat aux coopératives locales, la Sotrader n'a aménagé que 7500 hectares. « *Nous n'avons pas touché les galeries de forêts qui sont des zones écologiques de haute conservation de valeur ; des couloirs de migrations d'animaux, des espaces de biodiversité bénéfiques pour les humains et les oiseaux. Olam et Sotrader estiment qu'il ne fallait pas perturber ces éco-zones qui régulent les écosystèmes et le climat. Nous avons donc cultivé dans la savane* », a expliqué Nina Koubahangoue. A notre passage à Ferra, une mission de la direction générale de l'Environnement y était présente pour le suivi-évaluation de l'impact des palmeraies Graine à Ndendé. Aujourd'hui, «



**Un tracteur commis au transport du manioc.**



**Une vue de la palmeraie de Ferra.**

les deux palmeraies de Ferra et de Nanga emploient chacune plus de 300 personnes, provenant de Lémbamba, Bongolo, Ndendé et même Moutassou », affirme Judicaël Romaric Pendi, natif de Lémbamba et assistant manager du site Ferra. « *Placez-vous au carrefour de la joie à Ndendé, vous verrez le nombre de voitures qui convoient les ouvriers aux plantations de*

Ferra et de Nanga. C'est impressionnant », dit Elie Nziengui, secrétaire général de préfecture. Sur le montant de la paie et la capacité à vivre décemment de la rémunération offerte par Sotrader, Judicaël Romaric Pendi répond sans détours : « *C'est un faux débat. C'est l'ouvrier agricole qui fait son salaire. Et en plus, tout est question d'organisation. Ces salaires*

*ont amélioré le quotidien de beaucoup d'entre nous. Certains ont même construit des maisons en faisant des tontines.* » Sur le site de Ferra, le planting se poursuit. Formé au Ghana, M. Pendi qui parle avec passion de ce projet de palmeraie coopérative, supervise le développement d'une pépinière de 15 hectares pour agrandir le lot. Comme les 14 autres coopérateurs déjà employés de Sotrader, Judicaël Romaric Pendi brûle d'impatience à l'idée de devenir, dans peu de temps, propriétaire d'une parcelle de quelques dizaines d'hectares, pourquoi pas plus. « *La Sotrader a pratiqué le même système que Olam a fait au Ghana. Comme les sociétés coopératives tardaient à se mettre en place, la Sotrader a démarré le projet et va le conduire jusqu'à la récolte. Ensuite, elle va se réunir avec les coopératives pour leurs oc-*

*troyer des parcelles, dont les superficies seront fonction du coopérateur* », raconte-t-il, lui qui a vécu l'expérience réussie d'Olam au Ghana. En attendant les récoltes, à Ferra, la Sotrader construit une quarantaine de logements modernes pour son personnel, pour rapprocher les travailleurs des plantations. MANIOC. S'agissant du volet vivier de Graine à Ndendé, le manioc est entré en production. « *Nous récoltons le manioc depuis deux à trois mois* », affirme un membre de la société coopératrice chrétienne de Ndendé. Selon Florence Manfoumbi, porte-parole de la plateforme des cinq coopératives productrices de manioc, les contrats avec Sotrader ont été revus. Contrairement aux dispositions initiales, ce sont les coopératives qui doivent revendre elles-mêmes les fruits de leur production. « *Pour l'instant, les commandes ne sont pas importantes, nous écoupons des dizaines de sachets de manioc roui* », précise dame Manfoumbi. A Ndendé, le programme est bien accueilli par les autorités administratives. Graine est en train de résoudre le problème de l'exode rural, et de freiner le petit banditisme (vols et braquages) qui y sévissait jadis. De plus, cela tonifie le commerce local.

**Petit angle**

**Graine Ndendé : où tremper le manioc finalement ?**

**IMB**  
Ndendé/Gabon

**SUR** le volet manioc, les coopératives agricoles invitent la Sotrader à un débat constructif autour de la manière de ramollir le manioc roui dans l'eau. La Sotrader a construit, sans échanges avec les bénéficiaires, trois bassins en ciment pour tremper du manioc « *dans un environnement sain et contrôlé* », soutient l'entreprise. Trois bassins qui, de l'avis des coopératives, donnent un manioc de mauvaise qualité du point de vue de la coloration (sombre), de la consis-



**Le manioc à Ndendé est trempé soit dans des rivières...**

tance (plutôt dure) et du goût. De plus, les conditions de travail pour nettoyer le manioc sont pénibles. Pire, selon la culture locale, « *tremper longtemps les*

*pieds dans la pâte à manioc les abîme* et si cette eau de manioc touche les parties intimes de la femme, il y a des conséquences négatives sur sa sexualité », commente, toute craintive, une dame



**... soit dans des bassins.**

membre d'une coopérative résidant à Lémbamba. Les sociétés coopératives préfèrent tremper leur manioc à la rivière. Sur le choix à faire, Dieu-Donné Milama, consultant pour Olam, estime que ces dif-

férences de conception et d'approche sont une richesse pour le projet Graine, pas seulement à Ndendé, mais dans tout le Gabon. « *C'est pourquoi, nous effectuons annuellement ce genre de tournée :*

*cela nous permet de recenser les incidences qui naissent de la conduite des projets et d'apporter des correctifs* », indique-t-il. En plus de ce problème, les coopératives ont posé, pour les plantations à venir, celui de la nécessité de bien choisir les variétés de boutures de manioc, pour avoir des tubercules plus gros, et donc des rendements élevés à l'hectare. Ce qui n'est pas le cas pour le moment. Une chose est certaine : des solutions nées d'une collaboration constructive vont être trouvées, dans les prochains jours, a promis le consultant Milama.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 26/01/2018				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
				1 EUR	655,957			
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 USD	544,560	CAC 40	26/01/2018	5 491,31
USD	1,2407	1USD =	528,699	1 CAD	441,910	DOW JONES	25/01/2018	26 273,45
CAD	1,5289	1CAD =	429,039	100 JPY	5,000	<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b> <b>26 Janvier 2018: 70,82</b>		
JPY	135,1200	1JPY =	4,855	1 GBP	776,254			
GBP	0,8704	1GBP =	753,644	100 CHF	578,46			
CHF	1,1680	1CHF =	561,607	100 ZAR	45,77			
ZAR	14,7614	1ZAR =	44,437	1 MAD	60,83			
MAD	11,3852	1MAD =	57,615	1CNY	86,01			
CNY	7,8549	1CNY =	83,509	1KES	5,32			
KES	126,9400	1KES =	5,167					

**CHANGEMENTS**

**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>